RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR DU
MERCREDI 13 juin 2018

1. ORDRE DU JOUR

1. Point sur les finances de la ligue et le dossier BRED
2. Déplacements aux différents championnats de France 2018.
3. Point sur les affiliations en cours
4. Point sur le Pôle.
5. Problématique OSIRIS – Délivrance des contrats de jauge.
6. Point sur les actions de formations
7. Remise des prix du 22 juin 2018.
8. Questions diverses

2. PERSONNES PRÉSENTES

- Claude VATRAN
- Guy de CHAVIGNY
- Dominique PIERRE FRANCOIS
- Honoré LAVALY
- Gérard JOSEPHA
- Michel ZOUGS

- *Absent excusé :*
  - *Albert LAPIQUONNE*
  - *Olivier RENE-CORAIL*

Le Président VATRAN ouvre la séance à 18 h 40 , la réunion se tenant dans les locaux de la ligue au CROSMA.

Le Président rappelle l'ODJ.

3. OBJETS DE LA RÉUNION

3.1. Point sur les finances de la ligue et le dossier BRED :
Présentation : Claude VATRAN-Dominique PIERRE-FRANCOIS – 15 mm

Dominique PIERRE FRANÇOIS dit que la demande de découvert est en cours de traitement à la Bred. Aucune autre précision ne peut être apportée à ce jour.

3 . 2 . Point sur les affiliations en cours :
Présentation : Michel Zougs – 5 mm

Un dossier envoyé par le Club du Cap Chevalier qui est en personne physique. Ce dossier ne correspond pas aux critères d'affiliation FFV. En attente du renouvellement de la demande sous une autre forme parla création d'une société

Pour Le Carayou dossier d'affiliation est parti à la FFV.

Pour le François dossier OK en attente de décision Conseil Municipal.

Pour St Pierre dossier Ok devrait partir en fin de semaine. Convention de mise à disposition d'installation sportives faite et de matériel en cours de rédaction.

Pour Trinité association en cours de création. Entrevue à venir avec le Maire de Trinité. Problématique de la demande du Wind Force qui souhaite s'installer à Spourtourne.

LAVALY dit que le Wind Force donne déjà des cours de voile à Spoutourne.

Contact avec Mr Belhumeur (directeur de piscine de St Esprit) => Le maire des Anses d'Arlets veut faire une DSP pour l'école de voile des Anses d'Arlets.

3 . 3 . Point sur le Pôle :
Présentation : Michel ZOUGS – 5 mm

Les recrutements du pole effectués dans le temps. ZOUGS propose de ne pas retenir Malo Dérivière car ce dernier devant être en terminal à la rentrée prochaine il lui sera difficile de suivre les entrainements régulièrement. Faire entrer Killian Lostau au Lycée Bellevue, Mathieu Ngo et Maxime Colotroc au lycée Bellevue vont en Laser 4,7 => évolution à voir en pratique et faire une navigation soutenu durant les vacances.

Alan Zozor part au lycée du François, et Lilou Pudal au lycée de Rivière Salée.

A la réunion à la DJSCS sur l'évaluation des pôles : constat que le pole voile fonctionne y compris au niveau du suivi scolaire. Cependant gros problème avec la proviseur du Lycée Montgérald du Marin qui refuse les heures de soutien. (Clément Martin).

VATRAN en attente du PV de cette dernière réunion.

Réunion de la commission régionale de haut niveau, vendredi 15 juin 2018, participation de ZOUGS et LAPIQUONNE.

3 . 4 . Problématique OSIRIS – Délivrance des contrats de jauge :
Présentation : Gérard JOSEPHA – 3 mm

Problème de l'équité entre les concurrents et aussi du suivi des demandes faites sur le site de la FFV, JOSEPHA donne deux exemples de non conclusion de demande de contrat HN et OSIRIS + numéro de voile officiel . VATRAN propose que soit fait une réunion avec les présidents de Clubs.

VATRAN dit que le paiement de contrat ne devrait pas être fait. LAVALY dit ne pas être d'accord avec la mise en place du système OSIRIS en Martinique, car selon lui il n'y a rien de structuré.

JOSEPHA pense que c'est le moment pour justement réorganiser le fonctionnement des habitables et pour répondre aux attentes de plusieurs propriétaires qui souhaitent connaître à l'avance leur positionnement par rapport à leurs concurrents

Problème du conflit CSA et OSIRIS.

Le certificat OSIRIS est il gratuit ?

JOSEPHA précise que le protocole de génération des contrats OSIRIS à été modifié et tout se fait en ligne sur le site de la FFV, y compris le paiement du contrat, il complète l'information en indiquant sa démarche personnelle qui lui à permis d'avoir son contrat OSIRIS valable 3 ans et son numéro de voile. Après divers échanges de vue sur ce point. le C.D. décide que les propriétaires vont payer leur demande de contrat.

Il sera fait dans l'ordre :

1. Réunion avec les Présidents de Clubs
2. Réunion avec les propriétaires et skippers des habitables souhaitant courir dans les prochains mois.
3. Désignation du référent OSIRIS pour la Martinique.

3 . 5 . Point sur les actions de formations :
Présentation : Gustave LAVALY – 15 mm

Lavaly indique qu'il y a une réunion avec Madkaud sur la plate forme »Spirale ». Il faudra qu'il y ait un référent pour cette formation.

Il y a 8 candidats pour la prochaine formation arbitres.

Formation des formateurs forte demande en cours. Pas de réponse de la FFV, mais aussi problème de trésorerie de la ligue. Guy dit que cela n'est pas priorité.

Formation bouée tractée => 19 candidats en attente. Pour ZOUGS pas une priorité. La ligue n'est pas d'habilité pour faire des formations. Le Cerfasso n'à pas aussi d'habilitation. En cours UCC complémentaire à un BPJEPS Voile. Test d'entré en prérequis.

CQP AMV contact pris avec L'UCPA pour prochaine formation, mais problème financiers ? Il a t'il projet et candidats. Guy dit qu'il y assez de candidats, et il peut faire évaluation pour niveau 5.

De CHAVIGNY dit qu'un certain nombre de jeunes sont prêt à préfinancer leur formation.

Il est demandé à LAVALY de vérifier les coûts de formation à l'UCPA.

De CHAVIGNY et ZOUGS réaffirment que le CQP est la priorité actuelle.

Au niveau entraîneur, après contact avec CHEDEVILLE il y a 11 candidats potentiels. Il faudrait faire deux formations en Guadeloupe. Compte tenu de l'attitude de la Guadeloupe, LAPIQUONNE propose de faire venir un formateur de la France.

ZOUGS reprend les conclusions de la réunion inter-ligues et dit qu'il faudra faire un courrier au Président de la ligue de Voile de Guadeloupe pour rappeler que CHEDEVILLE devrait se déplacer en Martinique pour des formations UC4.

Problématique de la date de cette formation. ZOUGS dit qu'il faudra dorénavant s'adresser au Président de la ligue de Guadeloupe pour toute demande entre nos deux structures.

Reçu courrier de Mr J.M. HERVIEUX demandant des précisions sur les renouvellements de habilitations de formateur national et régional. La mise à jour sera fait par LAVALY.

3 . 6 . Remise des prix du 22 juin 2018 :
Présentation : Guy de CHAVIGNY – 10 mm

De CHAVIGNY dit que tous les classements sont fait. Il a intégré les critériums et les Fun kid sur les trois journées. Pour des raisons budgétaires, il a fait des médailles (73). Les Kit sont également intégrés. Le classement général provisoire sera transmis sous peu. Courrier d'invitation => Flyer à faire. Courrier aux institutionnels, aux clubs, Mairies (St Pierre, Francois,) Alain Blotière, Président des Clubs nautique, Présidente du CMT.

La manifestation se tiendra le 22 juin 2018 à 18 h 00 à la Maison des Sports.

Claude se propose de consulter le même prestataire que l'année dernière pour le pot de l'amitié.

Questions diverses :

Affaire Buquet réglée
Déplacement Août : Albert ou Guy. Décision en attente.
Pour déplacement aux championnats de France un compte rendu de la réunion de ce soir tenu devant les parents sera transmis par De CHAVIGNY.

VATRAN va transmettre un modèle de convention de prêt de matériel. ZOUGS demande s'il faut prêter le matériel de la ligue, et pense qu'il faut conserver ce matériel pour les actions du Pôle et de la Ligue.
VATRAN demande à ZOUGS de faire un mémo à remettre à RENE-CORAIL pour présentation à l'occasion de la prochaine AGO de la FFV.
ZOUGS demande s'il est possible d'avoir le courrier de financement de la FFV qui propose 10 000 euros pour le financement du poste de CTS. Il semblerait que la DJSCS pourrait mettre la somme de 12 000 euros. Problématique du maintien de Loïc Lostau.
Manfred Rampascher sera en Martinique le 3 Juillet 2018 et souhaite nous recevoir officiellement. A préparer courrier officiel aux différents Président de Club pour proposition d'encadrement de cette manifestation. Date limite de retour le 20 juillet 2018.
Préparer courrier de réponse à Mme BAPPEL pour la participation de son fils au Championnat du Monde – signé par VATRAN.
ZOUGS va préparer ordre du jour de la réunion du 30 juin 2018 en collaboration avec LAPIQUONNE et JOSEPHA.
ZOUGS et LAPIQUONNE proposent de rencontrer NARDIN pour présenter les actions de la ligue et l'évolution du dossier du plan de développement.

4. RELEVÉ DE DEVISIONS

- ☑ Relance dossier BRED.
- ☑ Réunion avec Présidents de Clubs pour dossier OSIRIS.
- ☑ Renvoi des informations formations à la FFV.
- ☑ Courrier à faire pour Présidents de Clubs => Martinique Flying Régata 2018.
- ☑ Courrier à faire à la FFV pour complément de financement plan de développement.
- ☑ Préparation séminaire du 30 juin 2018.
- ☑ Rencontre avec Nardin au plus tôt.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 21 h 10

La date de la prochaine réunion a été fixée au 30 juin 2018

Il est dressé un procès-verbal, le de la réunion signé par le Président et la Secrétaire de séance.

LE PRÉSIDENT DE LA LIGUE DE VOILE **LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Claude VATRAN Gérard JOSEPHA